

**PROCES-VERBAL
DU CONSEIL DE L'UFR DE PHARMACIE
SEANCE PLENIERE DU 26 NOVEMBRE 2025**

Le Conseil de l'UFR de Pharmacie s'est réuni Le mercredi 26 novembre 2025 à 10h, sous la présidence de Madame Christiane FORESTIER, Doyen-Directeur de l'UFR de Pharmacie.

Sont Présents :

Collège A : M. David BALAYSSAC, M. Jean-Michel CHEZAL, Mme Florence CHEZET, Mme Christine COURTEIX-RAUSCH, Mme Pascale GUEIRARD, Mme Laurence TERRAIL

Collège B : M. Damien BALESTRINO, M. Eric DEBITON, Mme Emmanuelle LAINE, Mme Mercedes QUINTANA, M. Jérémie TALVAS, Mme Magalie VIVIER

Collège BIATSS : M. Maxime BERTUCAT, M. Alexis BRED, Mme Pauline GRANDSEIGNE, Mme Alexine VIGNAL

Collège étudiant : Mme Louise FARGE, M. Pierre PRADELEIX, Mme Inès MERED, M. Florian OGHEARD, Mme Gaëlle VAURS

Personnalités extérieures : M. Bruno BORDAS, Mme Anne-Monique SIMONIN, Mme Delphine OUDOUL, Mme Sylvie DE LAROUZIERE

Invités permanents : Mme Valérie WEBER

Sont excusés :

Collège A : M. Erick BEYSSAC, M. Paul ROUZAIRE

Collège B : Mme Caroline DECOMBAT, M. Christophe MALLET, Mme Chantal SAVANOVITCH, M. WERSINGER Eric

Collège étudiant : Mme Lou-Ann ENGRAND, Mme Manon PRIAM, M. Mathéo ROCHE

Personnalités extérieures : Mme Dominique LALLE

ORDRE DU JOUR

I. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Madame le Doyen donne lecture du procès-verbal de la séance précédente en date du 17/09/2025. Il est indiqué que l'intitulé du DU « Santé et soin, transformation écologique et solidaire » est mal renseigné. Sous réserve des modifications à apporter, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

II. Vote des Statuts de l'Unité Mixte de Formation Continue en Santé (U.M.F.C.S.)

Madame le Doyen-Directeur donne lecture des statuts de l'Unité Mixte de Formation Continue en Santé.

Madame le Doyen-Directeur indique que des statuts existaient déjà, mais dataient ; leur révision a été initiée suite aux visites de la CIDPHARMEF (Conférence internationale des Facultés de Pharmacie d'Expression Française) et de la CIDMEF (Conférence Internationale des Doyens et des Facultés de Médecine d'Expression Française).

Les principales modifications de cette nouvelle version sont les suivantes :

- La désignation des UFRs de Médecine et de Pharmacie en tant que co-pilotes, à égalité
- La création des statuts de co-directeurs, nommés par les Doyens-Directeurs de Médecine et de Pharmacie.

Madame le Doyen-Directeur invite Madame Valérie WEBER, en qualité de Directeur des Etudes, à apporter quelques précisions, notamment concernant le bilan financier du département. Ce dernier a révélé la grande productivité de ce département, particulièrement pour l'UFR de Médecine.

Tous les DU proposés par l'UFR de Pharmacie n'ont pas ouvert cette année par manque d'inscriptions.

Suite à un problème RH, le responsable de service a de nouveau changé. Les gestionnaires ont réparti entre eux la prise en charge administrative des différents DU, cependant Madame WEBER appelle à être vigilant : le nombre de DU représente une charge importante pour les gestionnaires, il est demandé de ne pas trop augmenter leur création.

Madame le Doyen-Directeur ajoute que ce département a un impact important sur l'image de l'UFR de Pharmacie.

Un projet de création de DIU avec les UFRs de Pharmacie de Grenoble et de Lyon, sur la stérilisation est en cours de réflexion. Un DU Stérilisation existe déjà, il est porté par l'UFR de Grenoble, qui souhaite l'élargir au niveau régional. Mme Delphine OUDOUL confirme la valeur ajoutée de cette proposition de formation.

Mme Valérie WEBER précise que les DU rapportent et sont très intéressants pour les professionnels. Elle évoque la rude concurrence des formations du privé.

S'ensuit un temps d'échanges :

Monsieur Eric DEBITON demande des spécifications concernant la répartition du budget. Madame Valérie WEBER indique que la répartition s'effectue en fonction des formations. L'UFR de Médecine propose un nombre conséquent de formations, bien plus que pharmacie, mais cela provient notamment du domaine paramédical.

Il est également demandé la part reversée à l'UCA. L'Université s'attribue environ 70% des recettes.

Les Statuts de l'Unité Mixte de Formation Continue en Santé sont soumis au vote du Conseil de l'UFR de Pharmacie et approuvés à l'unanimité.

III. Révision des effectifs hospitalo-universitaires

Madame le Doyen-Directeur indique que chaque année les Ministères de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et de la Santé demandent aux UFR d'exprimer leurs desiderata. Les UFRs sont ensuite convoquées par région par les ministères pour présenter leurs projets.

Lors de cette réunion (22 octobre), il a été clairement indiqué qu'aucune demande de création ne serait prise en compte et qu'il n'était pas souhaitable de geler des postes.

Les demandes sont faites conjointement par l'UFR et la direction du CHU.

La première demande concerne la transformation d'une poste de PU en PU-PH pour la discipline Sciences Biologiques (CNU 82) :

N° Poste	Discipline concernée	Projet de soins	Projet d'enseignement	Projet de recherche
PUPH XXXX	<p>Sciences biologiques, fondamentales et cliniques (Section 82) – Bactériologie et Virologie</p> <p>(2 PUPH (1 en Biochimie et 1 Immunologie) dont 0 en bactériologie et Virologie et 2 MCU-PH dans la discipline)</p>	<p>Service de Bactériologie</p> <p>Validation des analyses bactériologiques ; Responsable de différents secteurs du service (BMR, biologie moléculaire mycobactéries, suppurations) : assurance qualité, mise en place de nouvelles techniques ; Responsable de l'unité fonctionnel « Enseignement Recherche » (protocoles cliniques et formation continue du personnel).</p>	<p>Bactériologie</p> <p>Cursus pharmacie : Bactériologie générale (DFGSP2), et systématique (DFGSP3) Stratégies anti-infectieuses (antibiotiques, vaccins) (DFASP1) Préparation au concours de l'internat en pharmacie (dossiers thérapeutiques)</p>	<p>UMR CNRS 6023 Laboratoire Microbiologie Génome Environnement</p> <p>Exploration des niches écologiques et des sources d'infection des entérobactéries. Analyse de leurs interactions (coopération et compétition) avec les autres bactéries des mêmes écosystèmes. Conception de stratégies thérapeutiques pour prévenir les infections humaines.</p>

Cette demande de transformation a reçu l'aval de l'Université (vote en conseil d'administration en date du 24 octobre 2024).

La deuxième demande exprimée concerne l'ouverture d'un poste de MCU-PH en Pharmacie clinique (CNU 81). Le support de poste est acquis, car il correspond à une libération d'un poste à l'occasion de la création d'un poste de PU-PH en 2024 avec positionnement d'un PHU sur ce poste libéré :

N° Poste	Discipline concernée	Projet de soins	Projet d'enseignement	Projet de recherche
MCU-PH 1364	<p>Sciences du Médicament et des autres produits de santé (Section 81) - Pharmacie Clinique</p> <p>(2 PUPH (1 en Pharmacie clinique et 1 en Toxicologie) et 3 MCU-PH dans la discipline)</p>	<p>Pôle Pharmacie, service Dispositifs médicaux Stériles</p> <p>Approvisionnement des dispositifs médicaux (DM) (orthopédie et neuroradiologie), Accompagnement des patients avec DM, Promotion du bon usage des DM, Évaluation clinique - gestion des essais thérapeutiques impliquant des DMtiques impliquant des DM.</p>	<p>Pharmacie clinique</p> <p>Bon usage et réglementation des DM Etudiants du cursus pharmacie : 2^{ème} cycle (DFASP1 et DFASP2). enseignements type dossiers tutorés 3^{ème} cycle : Internes DES Pharmacie hospitalière et 6^{ème} année officine Master 2 Qualité Hygiène Sécurité (parcours Qualité des produits de santé) DU Orthopédie</p>	<p>UMR CNRS 6296 Institut de Chimie de Clermont (ICCF), Equipe matériaux pour la santé</p> <p>Etude des interactions contenant-contenu entre les dispositifs médicaux et les fluides en contact (médicamenteux, biologiques). Évaluation du relargage des composés issus des dispositifs médicaux en vie réelle: applications à la néonatalogie, la pédiatrie et l'orthopédie. Identification de potentiels perturbateurs endocriniens et évaluation du risque d'exposition en clinique.</p>

Si ces demandes sont validées, les candidats seront auditionnés par les sections de CNU en juin 2026.

Madame le Doyen indique que les démarches sont particulièrement longues : la publication des résultats a généralement lieu en janvier mais la situation nationale impacte ces prises de décision d'où les auditions des CNU prévues tardivement.

Madame le Doyen présente les effectifs des enseignants chercheurs de l'UFR, monoappartenants et bi-appartenants (tableau ci-contre).

Les deux AHU actuels sont financés sur les ressources propres de l'UFR de Pharmacie, mais l'effort budgétaire ne peut aller au-delà. Une demande de création de postes d'AHU a été faite lors de la révision des effectifs, car la création de postes d'AHU pérennes est un besoin réel, notamment pour anticiper les départs en retraite des MCU-PH.

	Nombre total	Diplômés Pharmaciens
PU-PH	5	4
MCU-PH	5	5
PHU	2	2
AHU	2	2

PR	18	9
MCF	35	12
PAST	2	1
MAST	3	3
PRAG	1	0
ATER	2	0

Quant aux demandes ultérieures, au-delà de 2026, elles concernent :

- Pour 2027 : une demande de transformation de poste AHU en PHU en lien avec le départ à la retraite d'un MCU-PH
- Au-delà : des demandes de création MCU-PH à la faveur de départ d'enseignants chercheurs mono-appartenants et la demande de création d'un poste de PU-PH

Madame le Doyen indique que l'UFR de Pharmacie de Clermont reste dans les UFRs avec les taux les plus bas en personnels HU et limitée à deux disciplines, biologie et pharmacie clinique, contrairement à d'autres établissements.

La proposition présentée au Ministères dans le cadre de la révision des effectifs hospitalo-universitaire 2026 est soumise au vote du Conseil et approuvée à l'unanimité.

IV. Modification du Calendrier universitaire 2025/2026

Madame le Doyen-Directeur expose les modifications du Calendrier Universitaire 2025/2026 demandées pour le PASS :

Niveau de formation (N1, N2, N3, LP, M1, M2...)	Évaluation initiale		2 ^{ème} chance	
	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre
Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)	Du 15 au 17 décembre 2025	Du 20 21 avril au 27 avril 2026 + oraux du 29 juin au 3 juillet 2026	Du 8 au 19 juin 2026	

Les élus étudiants demandent si les dates du CSP sont connues. Madame Valérie WEBER indique que l'écrit se déroulera vendredi 20 mars à 14h30, et les oraux auront lieu vendredi 3 avril après-midi. La scolarité va envoyer ces informations aux étudiants concernés très rapidement.

Les modifications du Calendrier Universitaire 2025/2026 sont soumises au vote du Conseil et approuvées à l'unanimité.

V. Action de sensibilisation au handicap des étudiants en Santé

La Charte Romain Jacob est désormais affichée dans plusieurs parties de l'établissement. La mise en place de l'action de sensibilisation, commune avec les UFRs de Médecine et d'Odontologie, se précise.

La première étape aura lieu vendredi 19 décembre 2025, lors d'une journée obligatoire pour les élèves de deuxième année de Pharmacie, Médecine et Odontologie. La scolarité élargera les présences et les absences. Le programme proposé pour cette journée est le suivant :

8h30¶ Auditorium¶	o·Accueil-des-étudiants¶	¶
9h—10h30¶ Auditorium¶	o·Mot-introductif-des-Doyens-de-Santé-et-présentation-des-sponsors¶ o·Présentation-par-M·Pascal-JACOB¶ o·Fil-rouge-handicap¶	¶
10h30—12h·¶ Auditorium¶	o·Introduction-de-Mme-Christine-FRANCANNET¶ o·Tables-rondes ² :·5-témoignages¶ o·Fil-rouge-handicap¶	¶
12h—13h45¶ Hall-d'entrée¶	o·Animation-parcours-avec-une-canne-blanche, organisée-par-l'association·Lee· <u>Voirien</u> ·¶ o·Présentation-matériels-spécifiques, présence-de-matériel-robotique-pédiatrique-du-CHU·¶	¶
13h30¶ Auditorium¶	o·Accueil-des-étudiants¶	¶
13h45—15h¶ Auditorium¶	o·Fil-rouge-handicap¶ o·Structures-d'accueil-des-personnes-en-situation-de-handicap·(établissements, difficultés-d'accès-aux-soins, ...)¶	¶
15h—15h30¶ Auditorium¶	o·Spectacle·«°Défense-d'y-voir°»·par-l'association·Lee· <u>Voirien</u> ¶	¶
15h30—16h·¶ Auditorium¶	o·Intervention-de-l'ARS-et-conclusion-de-la-journée¶	¶

Cette journée sera suivie d'un stage d'observation en structure d'accueil pour personnes en situation de handicap, lors de la semaine du 19 janvier 2026. Les étudiants seront répartis dans les structures par trinôme (2 étudiants de Médecine, 1 étudiant de Pharmacie). Les étudiants d'Odontologie sont dispensés de ce stage d'observation, leur UFR organise des cours spécifiques concernant le public en situation de handicap.

VI. Suivi de l'autoévaluation CIDPHARMEF

Suite à l'autoévaluation de l'UFR de Pharmacie mise en place par la CIDPHARMAEF (Conférence Internationale des Facultés de Pharmacie d'Expression Française) il y a deux ans, une visite de suivi sera supervisée par Madame Claude MAILHOT.

Ce suivi se déroule en deux phases comprenant :

- Un rapport écrit des actions menées suite aux recommandations de l'autoévaluation de 2023. Ce rapport est en cours de rédaction par Madame le Doyen, l'équipe décanale et la Directrice des études.
- Une visite de suivi du 16 au 18 mars 2026, suite à la transmission du rapport, assurée par Madame Claude MAILHOT, Madame Christine VINCIGUERRA et Madame Chantal FINANCE, afin de commenter ce qui a été répondu ou non aux recommandations.

Concernant les recommandations, beaucoup de réponses ont été apportées, parfois même en amont comme par exemple la mise en place de la Commission Pédagogique.

Ce suivi n'accorde pas de certification mais un label, gage de qualité. Il n'est pas obligatoire mais permet d'avoir un regard extérieur afin de faire évoluer l'UFR, de nombreuses facultés ont également demandé cette évaluation.

Lors de l'évaluation HCERES (Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur) avait été mentionnée l'autoévaluation CIDPHARMEF dans la partie rédigée.

VII. Informations et questions diverses

o Monsieur David BALAYSSAC informe que le 28 février est la journée internationale des maladies rares. Des stands de sensibilisations seront installés dans le hall mardi 24 février 2026, en présence de Madame Christine FRANCANNET, généticienne, également animatrice lors de la journée de sensibilisation au handicap.

o Effectifs DFGSP 2 pour les cinq prochaines années :

De 2021 à 2025, 97 étudiants étaient admis en DFGSP2. La proposition initiale faite par l'UFR à l'UCA était d'augmenter à 100 le nombre d'admissions pour 2026 (décision votée par le CFVU en septembre 2024). Cependant, et pour la période 2026-2031, l'ARS AuRA a demandé une augmentation de 10% du nombre d'étudiants, soit 44 admissions supplémentaires à répartir entre les UFR de Grenoble, Lyon et Clermont-Ferrand. Suite à une concertation entre les 3 UFRs et en lien avec les capacités d'accueil respectives, une augmentation de 23 étudiants seulement (soit 5%) a été proposée en retour à l'ARS, ce qui rapporterait le nombre d'étudiants à Clermont-Ferrand à 105. Madame le Doyen est en attente de la réponse définitive de l'ARS.

S'ensuit un temps d'échanges, notamment concernant les chiffres dans les autres UFRs. Il est indiqué que l'UFR d'Odontologie ne peut accepter d'étudiants supplémentaires du fait d'un nombre de fauteuils

limités. L'UFR de Médecine a déjà considérablement augmenté les admissions durant les dernières années.

L'UFR de Pharmacie de Lyon ne parvient pas à remplir son objectif d'effectifs, c'est le cas également à Bordeaux et Toulouse, contrairement à Grenoble et Clermont-Ferrand.

Il est également question du nombre d'admissions passerelles. Dix étudiants sont admis sur une cinquantaine de demandes. La nouveauté en passerelle est d'accepter les candidatures à partir du niveau de licence 3 et non plus master, en plus des étudiants préparateurs en pharmacie (BP ou DEUST). Madame le Doyen ajoute qu'il est intéressant d'accepter ces étudiants provenant d'autres parcours.

o Nouvelle Offre de Formation 2027 :

Madame le Doyen présente la Nouvelle Offre de Formation pour 2027 portée ou co-portée par l'UFR de Pharmacie (hors cursus pharmacie et DEUST Technicien Préparateur en Pharmacie).

- Licence Sciences de la vie : Nutrition humaine et santé, Pharmacologie, Bioproduction et biotechnologie en santé
- Licence professionnelle Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation
- Master Sciences des Médicaments et des produits de santé
- Master Biologie Santé, Parcours Produits Santé Innovation
- Master Santé publique
- Master Qualité Hygiène Sécurité (QHS) : UCA et Institut Européen de la Qualité Totale (IEQT) de Vichy.

M1 : Ecole Universitaire de Physique et d'Ingénierie (EUPI) et UFR de Chimie

M2 : deux parcours : Management intégré de la performance (IEQT)

Qualité de produits de santé (UFR de Pharmacie)

Il y a peu de changements. La demande de co-portage du Master Santé Publique doit être discutée avec l'UFR de Médecine et l'INSPEE.

L'EUPI ne souhaite plus porter la mention du Master QHS, cette mention sera vraisemblablement reprise par l'UFR de Chimie qui en deviendrait porteur principal. L'UFR de Pharmacie ne serait pas concernée par les changements en tant que responsable du parcours.

o La réflexion sur le périmètre de l'Institut SVSAE, comprenant actuellement quatre UFRs, se poursuit. Plusieurs groupes de travail ont élaboré des SWOT, mis à disposition à l'ensemble des personnels techniques, enseignants-chercheurs et étudiants, en vue du sondage qui sera réalisé fin décembre.

Le vote du bureau de l'ISVSAE aura lieu jeudi 29 janvier 2026.

La décision finale quant à l'évolution, ou non, du périmètre de l'Institut revient au Directoire.

o Election Présidence UCA : les élections de la présidence de l'UCA et des Conseils centraux auront lieu fin mars 2026.

o Le Salon Auversup se déroulera du 15 au 17 janvier 2026 à la Grande Halle d'Auvergne. Les tableaux de présence sont complétés, les étudiants et les enseignants sont mobilisés pour cette occasion.



o Journées Portes Ouvertes 2026 : samedi 28 février 2026



o Vaccination contre la grippe dans le hall le 26 novembre 2025 de 12h à 14h30 :



o Le prochain Conseil de l'UFR de Pharmacie aura lieu mercredi 28 janvier 2026 à 10h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h.

Christiane FORESTIER
Doyen-Directeur

